

et si l'on veut avec le pénitent. Le secret n'est pas de l'essence de ce sacrement ; c'est un privilège que l'on réclame simplement comme étant d'accord avec la raison ; c'est donc suivant la raison et la loi qu'il faut juger de la valeur des motifs que l'on invoque en sa faveur. Le privilège que réclame le pénitent catholique en ce cas, n'est donc pas afin qu'il puisse soulager sa conscience par la confession, mais que telle confession ne sera jamais invoquée contre lui ; le privilège que réclame le prêtre n'est pas, qu'il lui sera permis d'entendre la confession, mais qu'il sera exempt de la dévoiler. Qu'est-ce que la Constitution a garanti ? Le libre exercice et la libre possession de la profession religieuse et du culte, sans distinction ni préférence. Maintenant, le prêtre dévoile ce qu'il a appris en confession. En quoi la profession religieuse ou le culte du catholique sont-ils moins libres que si le secret était gardé ? Ou comment prétendre que le silence de la part du prêtre puisse faire partie de la profession religieuse ou du culte, relativement au catholique laïque.

Mais d'après les termes de la constitution, il ne devra y avoir ni "distinction ni préférence." Cependant ce qu'un laïque protestant confesserait à un ministre protestant, ce ministre serait obligé de le dévoiler. Le catholique ne le serait pas. Ne voit-on pas ici une distinction, une préférence non seulement défendue par la constitution, mais préjudiciable à toutes les sectes qui composent la société.

Non seulement lorsqu'il s'agit de la vie de ses membres, mais même lorsque la propriété seulement est en dispute, l'avocat est exempté de dévoiler les secrets de ses clients. Ceci n'est pas basé uniquement sur le fait qu'une partie a besoin d'un avocat—mais parce que la loi elle-même a créé cette charge et lui a accordé ce privilège comme l'un de ses caractères essentiels, et voilà pourquoi ce privilège est aussi ancien que la loi elle-même. S'il n'y avait que le premier motif, alors un médecin, chargé de donner ses soins à une personne souffrant d'une maladie honteuse, pourrait aussi demander à être exempté de répondre, vû que cette maladie conduit rapidement à la mort, et que le médecin est nécessaire pour préve-